



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Remplacement du toit d'un garage et de deux immeubles à appartements – Bloc des services d'entretien du col Rogers, parc national des Glaciers		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-17-5309/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 001	Date: November 02, 2017 Date : 02 novembre, 2017
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-17-00800014		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: November 07, 2017	Time Zone: Pacific Standard Time (PST)
À : 14h00	Le : 07 novembre 2017	Fuseau horaire : Heure Standard du Pacifique (HNP)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Danny Ahn		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-5451	Fax No.: / N° de télécopieur : 1-866-246-6893	Email Address: / Courriel : Danny.ahn@pc.gc.ca
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date

Modification 01

Cette modification a pour but de diffuser les questions et réponses issues de la visite facultative du site. Les révisions qu'elle contient feront partie des travaux et leurs effets devront se refléter dans le prix total de la soumission. Tous les travaux devront être exécutés en conformité avec les documents contractuels.

A) PARTICIPANTS À LA VISITE DES LIEUX

Veuillez voir le page suivante.

B) QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1.** Faut-il aussi refaire la couverture des auvents au-dessus des entrées des immeubles?
R1. Oui, il faut refaire la couverture de quatre (4) auvents en tout, soit deux pour chaque immeuble d'habitation, chacun occupant une surface de 3 m². Il faut aussi inclure de nouveaux solins qui s'harmoniseront à la pente et aux éléments existants. Les matériaux utilisés doivent être les mêmes que pour la couverture des toits principaux.
- Q2.** Prière de confirmer les exigences relatives aux pentes.
R2. Il faut prévoir une pente de 2 %. Les couvertures doivent être inclinées vers les avaloirs de toit et comporter une arête intermédiaire. Prévoir un matériau en PSE de type 2.
- Q3.** Prière de clarifier les exigences relatives à la construction de nouveaux parapets sur les immeubles d'habitation.
R3. Prévoir des parapets uniquement au besoin sur les immeubles d'habitation. Il s'agira de murs à poteaux de 2 x 6 disposés à 16 po d'entraxe, avec clous torsadés ordinaires, de type et de longueur conformes aux normes de l'industrie. Le dessus du parapet doit se situer à 15 cm au-dessus du niveau du toit adjacent. Les murs doivent être constitués de bois d'œuvre et de contreplaqué traités sous pression.
- Q4.** Prière de clarifier les exigences relatives aux solins.
R4. Immeubles d'habitation : prévoir des solins carrés de 10 pi de longueur pour le parapet, de calibre 24; l'extrémité inférieure doit rejoindre la hauteur de l'extrémité inférieure des solins existants. La couleur doit s'harmoniser à la couleur Lucerne AF-530 de Benjamin Moore. Garage non chauffé : solin de calibre 24, dont le couronnement s'harmonise aux éléments existants, de couleur brune ou selon l'approbation du représentant du Ministère.
- Q5.** Faut-il enlever les cheminées existantes au-dessus de la ligne du toit des deux immeubles d'habitation?
R5. Oui, il faut enlever une cheminée au niveau du toit de chaque immeuble d'habitation; le nouveau complexe de couverture sera posé au-dessus de l'emplacement des cheminées retirées.
- Q6.** Faut-il peindre les ventilateurs de hotte?
R6. Oui, les ventilateurs de hotte existants doivent être repeints d'une couleur s'harmonisant à celle des solins. La surface à peindre doit être préparée selon les recommandations du fabricant de la peinture.
- Q7.** Faut-il fournir de nouveaux boîtiers autour des ventilateurs de hotte?
R7. Oui.
- Q8.** Faut-il intégrer les événements existants à la couverture sur les deux immeubles d'habitation?
R8. Oui, il faut fournir des couvertures à bride pour les six événements de chacun des immeubles d'appartement et les intégrer à la couverture.

- Q9.** Prière de confirmer le type des nouveaux avaloirs.
R9. Fournir des avaloirs de type crépine qui peuvent se bloquer en place, comme les avaloirs existants.
- Q10.** À la section 07 52 00, Couvertures à membrane de bitume modifié, article 1.09, Garantie – de quel type de garantie s'agit-il?
R10. Prévoir une garantie de cinq (5) ans pour la main-d'œuvre et les matériaux.
- Q11.** À l'article 2.04, Membrane, prière de confirmer les exigences relatives aux adhésifs?
R11. Prévoir l'adhésif IKO Millennium™ selon les recommandations du fabricant ou un autre produit approprié approuvé par le représentant du Ministère.
- Q12.** À l'article 3.10, Réalisation d'une couverture à membrane ordinaire, on prescrit deux méthodes de pose des couches de base et de finition, à savoir le soudage au chalumeau et l'application à la vadrouille d'un enduit bitumineux chaud. Prière de clarifier.
R12. Il faut recourir à la méthode de pose par soudage au chalumeau.
- Q13.** Confirmer s'il faut prévoir le produit TP-180-SF-Base de Torchflex ou TP-180-FF-Base de Torchflex.
R13. Fournir le produit TP-180-FF-Base de Torchflex ou un autre produit approprié pour la pose au chalumeau et approuvé par le représentant du Ministère.
- Q14.** Est-ce que des dessins sont disponibles?
R14. Non, aucun dessin n'est disponible.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.



SITE VISIT ATTENDANCE SHEET

Solicitation No: 5P420-		Project: ROOFING WEST LACENEST		Date & Time: 2017-10-26 AT 1030	
Contracting Office or Project Manager: STUDY ATIN		Representative's Name		Location: ROGERS PASS	
Date	Vendor / Firm Name	Telephone No.	Signature		
08+26/17	NIELSEN ROOFING	250-492-3916			
" "	Lynwood Roofing	463-56-7938			
" "	Parker Sebastien	403-461-1174			
" "	Western Roofing	250-318-5574			
11	SPR Locksmith	250-439-9372			